

Moi, votre Mère, Je viens vous visiter comme  
MÈRE ET DAME DE TOUS LES PEUPLES



Seigneur, Jésus-Christ, Fils du Père,  
Envoie à présent Ton Esprit sur la terre,  
Fait habiter l'Esprit-Saint dans les cœurs de  
tous les peuples,  
Afin qu'ils soient préservés de la corruption,  
des calamités et de la guerre.  
Que la DAME DE TOUS LES PEUPLES qui fut  
un jour Marie,  
Soit notre Avocate. Amen !

Le 25 mars 1945 la Vierge Marie apparaît à Amsterdam à une femme Ida Peerdeman (†1996).

C'est la première de 56 apparitions qui vont se succéder par intermittence, entre 1945 et 1959.

Le 31 mai 2002, l'actuel évêque d'Amsterdam, Mgr Jozef Maria Punt, se prononçait par une déclaration écrite sur l'authenticité des apparitions de la Vierge Marie sous le titre de "Dame de tous les Peuples" : « Quand je relis tous les avis, témoignages et événements et que je les considère dans la prière et la réflexion théologique, je suis amené à établir que les apparitions d'Amsterdam relèvent d'une origine surnaturelle. »

Le TITRE de "MÈRE ET DAME DE TOUS LES PEUPLES"

De 1945 à 1959, Marie apparut à Amsterdam à la voyante Ida Peerdeman. Le 11 février 1951, elle révèle son nouveau titre :

"Je suis la DAME, MARIE, MÈRE DE TOUS LES PEUPLES"

Le 31 mai 1996, Mgr Bomers, évêque titulaire d'Amsterdam et son évêque auxiliaire, Mgr Punt autorisent dans le cadre d'une déclaration officielle la vénération publique de la Vierge Marie sous le titre de "DAME DE TOUS LES PEUPLES". Ils soulignent par ailleurs que chacun est libre de se forger, suivant sa conscience, une opinion personnelle au sujet des messages.

Le DOGME portera au monde la Paix véritable

Les messages d'Amsterdam ont une place unique dans l'histoire des apparitions mariales, par le fait même que la Vierge Marie vienne dans nos temps modernes sous son nouveau titre de "DAME DE TOUS LES PEUPLES", du fait aussi qu'elle demande la proclamation du dernier dogme marial dans lequel est contenue une triple vérité : "Le Père et le Fils veulent m'envoyer en ce temps en ce monde comme **Corédemptrice, Médiatrice et Avocate.**" (31 mai 1951) "Quand le dogme aura été promulgué, alors la DAME DE TOUS LES PEUPLES donnera la Paix au monde, la vraie Paix" (31 mai 1954)

La PRIÈRE pour la venue de l'Esprit-Saint

Pour permettre le plus rapidement possible la proclamation du Dogme et la nouvelle effusion de l'Esprit-Saint, la Vierge Marie dicte avec insistance à la voyante cette courte et puissante prière ci-dessus. Cette nouvelle prière "a été donnée pour supplier le Véritable Esprit de venir dans le monde." (20 septembre 1951). Et Marie de souligner : "Tu ne peux pas juger la valeur qu'elle aura. Tu ne sais pas ce que l'avenir réserve." (15 avril 1951). Elle promet également : "C'est sur cette prière que la Dame sauvera le monde. De nouveau, J'en fait la promesse." (10 mai 1953). "Vous ne savez pas la puissance et l'importance de cette prière auprès de Dieu." (31 mai 1955). Et en se tournant vers le Saint Père, Notre Dame promet : "De pouvoir sauver le monde d'une grande catastrophe mondiale sous ce titre et par cette prière." (10 mai 1953). "Fais en sorte qu'elle soit répandue (la prière) dans le monde, parmi tous les peuples. Tous les peuples y ont droit. Le monde changera, Je te l'assure !" (29 avril 1951).